



Scannez-moi !

TRIMESTRIEL • AVRIL - MAI - JUIN 2012 • N° 26 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Quand le patrimoine entre dans la modernité : l'identification des biens classés en Wallonie par les nouvelles technologies

L'émergence des nouvelles technologies mobiles a connu une accélération notable ces dernières années, voire ces derniers mois. Ces nouvelles avancées offrent dorénavant de plus en plus de facilités dans la mise à disposition de services et d'informations variés. Loin de constituer une exception, la sensibilisation du public au patrimoine peut elle aussi s'inscrire pleinement dans cette nouvelle dynamique.

Après le lancement d'une première application mobile développée à l'occasion des Journées du Patrimoine de 2011, l'Institut du Patrimoine wallon, le Département du Patrimoine du Service public de Wallonie et le Commissariat général au Tourisme souhaitaient allier vieilles pierres et technologies modernes sous la forme d'une

nouvelle identification des biens classés en Wallonie. Les 250 premiers monuments ont été dotés de celle-ci en avril dernier. D'autres lots suivront en flux continu durant les cinq prochaines années afin de couvrir l'ensemble des biens classés.

Parmi les premiers biens ainsi identifiés figurent les biens wallons inscrits sur la liste du patrimoine mondial ou candidats à l'inscription, l'ensemble du patrimoine exceptionnel de Wallonie à l'exception des sites naturels, une série de monuments religieux classés, les maisons du peuple reconnues par le classement, les biens classés des communes de Jodoigne et de Lessines – localités qui avaient fait l'objet des deux derniers « Week-ends du patrimoine » – et quelques monuments liés au premier conflit mondial.

Cette identification se matérialise par le remplacement de l'ancien écusson par une nouvelle plaque comprenant à la fois l'écusson bleu et blanc, symbole de la protection du monument, mais également trois modes de connexion vers une plateforme informatique accessible aux téléphones intelligents (url à encoder, code QR à scanner ou puce NFC à détecter). L'utilisateur peut ensuite lire sur son écran une courte notice, disponible en quatre langues (français, néerlandais, allemand et anglais), agrémentée d'illustrations lui présentant le monument ainsi identifié. Un exemple de plus montrant que patrimoine et nouvelles technologies sont complémentaires !

Faites l'essai sur le QR Code ci-dessus !



Bientôt un Centre des métiers de la pierre à Soignies



© IPW

Le secteur des carrières de roches ornementales comporte une quarantaine de carrières en Wallonie. Bien que freinée par la crise, la demande progresse d'année en année. La pierre naturelle wallonne est appréciée et ses qualités sont reconnues bien au-delà de nos frontières. Ce sont les carrières de Petit Granit-Pierre bleue de Belgique qui assurent près de 90 % de l'activité du secteur ; elles occupent un millier de travailleurs et réalisent ensemble environ 100 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel. Les deux plus importantes sont à Soignies, occupant près de 800 personnes.

Ces dernières années cependant, le secteur de la pierre connaît une pénurie croissante de main-d'œuvre. Le nombre de candidats et parallèlement l'offre de formations de base à ces métiers diminuent. Les propositions de formations continues quant à elles ne rencontrent pas suffisamment les besoins spécifiques des entreprises. Plus que jamais, le devenir du secteur de la pierre naturelle passe donc par des formations attractives pour les jeunes.

Face à ce constat, différents acteurs du secteur de la pierre et de la formation avaient, dès 2008, constitué un groupe de travail visant une meilleure promotion des métiers de la pierre. Tous s'accordaient pour reconnaître que la dispersion des formations pour un secteur aussi spécifique nuisait à l'image de ces métiers et entraînait, in fine, le manque de candidats.

Parallèlement, dans le cadre de sa mission d'assistance aux propriétaires, l'IPW cherchait à redonner une nouvelle vie aux bâtiments industriels de la Grande Carrière Wincqz à Soignies, bâtiments désaffectés classés en 1992 et inscrits sur la liste des monuments en danger de l'IPW depuis 2001.

La rencontre des deux projets constituait une belle opportunité pour mettre en évidence la complémentarité entre différents aspects du patrimoine, avec d'une part le sauvetage et la réaffectation d'un bien classé menacé et, d'autre part, la formation dans des domaines spécifiques avec, à la clé, la création d'emplois.

En effet, vu l'importance du bassin carrier de la province de Hainaut, l'implantation d'un centre de formation aux métiers de la pierre dans la région de Soignies répondait à une logique évidente. De plus, la réaffectation envisagée s'intégrait parfaitement dans l'histoire du site, celui-ci témoignant de l'importance du travail de la pierre dans la

région de Soignies au fil du temps.

En 2011, l'IPW réalisa une étude de faisabilité pour l'implantation d'un Centre des métiers de la pierre sur le site de la Grande Carrière à Soignies et lança un marché pour la désignation d'un auteur de projet. Simultanément, un comité de projet rassemblant les différents acteurs du secteur de la pierre fut constitué afin de mener une réflexion commune pour la création d'un centre de référence en Wallonie. Enfin, la Société Gauthier-Wincqz, propriétaire du site, céda à l'IPW un droit d'emphytéose.

Tous les paramètres furent donc réunis dans un délai record pour que le projet puisse se concrétiser et, le 20 mars dernier, en présence du Ministre wallon du Patrimoine, les responsables des différents centres de formation (l'IFAPME, le Forem, le CEFOMEPI et le Centre de la Paix-Dieu) ont signé sur le site même de la Grande Carrière une déclaration d'intention pour la création du Centre.

Concentré prioritairement sur le thème de la pierre, ce Centre de formation offrira également la possibilité au Centre des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu de compléter son pôle liégeois, qui tourne aujourd'hui à pleine capacité, par un pôle hennuyer. Une fois les étapes de certificat de patrimoine et de permis d'urbanisme franchies, les travaux de restauration et de réaffectation devraient pouvoir effectivement commencer en 2014. Le projet sera présenté lors de l'ouverture exceptionnelle du site de la Grande Carrière dans le cadre des Journées du Patrimoine, les 8 et 9 septembre 2012.

Le Ministre du Patrimoine répond à nos questions...

Carlo Di Antonio, vous venez de prendre vos fonctions de Ministre du Patrimoine quand vous vous êtes rendu au Centre des métiers du patrimoine à la Paix-Dieu. C'était le 12 janvier dernier à l'occasion de l'installation de la Fédération européenne des métiers du patrimoine. C'est un thème qui vous tenait à cœur ?

Certainement ! Cette manifestation incarne bien cette évolution que doit absolument prendre la politique du patrimoine, cette impulsion que j'entends lui donner !

Ne perdons pas de vue que le secteur du patrimoine contribue chaque année à la sauvegarde de plus de 1.900 emplois. Derrière les belles pierres se cachent des hommes et des femmes animés par la passion, habités par le talent, mus par des projets, petits et grands. Des hommes et des femmes qui se sont donnés et se donnent pour protéger notre patrimoine, le partager et le valoriser : ingénieurs, architectes, archéologues, historiens de l'art, tailleurs de pierres, charpentiers, ébénistes, ardoisiers, maçons, etc.

Soutenir la restauration de notre patrimoine est un devoir pour tout gestionnaire public. Mais c'est aussi une opportunité pour le développement économique de notre région... 25 millions d'euros sont consacrés annuellement par la Wallonie à la restauration de biens classés. Travailler sur notre héritage culturel constitue donc une responsabilité vis-à-vis des générations futures mais aussi une chance économique... Nous devons axer le développement économique et l'emploi sur un certain rayonnement culturel et artistique incarné notamment par notre patrimoine.

À l'image du formidable travail effectué à l'abbaye de la Paix-Dieu, il nous faut soutenir la formation d'artisans qualifiés, innover pour trouver des réponses à la pénurie de

main-d'œuvre qualifiée... En un mot comme en mille, renforcer les axes Patrimoine-Formation et Patrimoine-Emploi... Le secteur du patrimoine a, en la matière, un rôle clé à jouer. Les travaux de restauration sollicitent davantage de main-d'œuvre, ont recours à des techniques pointues et le plus souvent à des matériaux d'origine wallonne ou belge.

C'est pourquoi j'ai lancé le 20 mars dernier le projet de création d'un centre de formation pour les métiers de la pierre à Soignies, fruit d'une collaboration entre l'IFAPME, le FOREM, le CEFOMEPI (Centre de formation aux métiers de la pierre) et la Paix-Dieu. L'objectif de ce centre de référence est à la fois de donner à l'ancienne Grande Carrière Wincqz, clairement menacée, une fonction tournée vers l'avenir, de répondre à une demande de main-d'œuvre qualifiée aujourd'hui insuffisante et d'offrir la possibilité d'un partenariat pour les stages en entreprise avec les exploitations de carrières toujours en activité.

Renforcer la sensibilisation au patrimoine est une autre de vos priorités...

J'entends poursuivre et amplifier ces actions, notamment auprès des jeunes... La pédagogie et l'éducation doivent être au cœur de toutes les initiatives de valorisation, d'entretien et de restauration du patrimoine wallon.

Pour ce faire, il nous faut décroiser plus encore la politique du patrimoine, en particulier en relation avec la culture et donner un souffle nouveau à ces deux politiques intimement liées. L'évolution institutionnelle de la Belgique, en général, et de la gestion du patrimoine, en particulier, a conduit en 1989 à la scission des patrimoines immobilier et mobilier. Nous devons bousculer ces divisions car les citoyens ne doivent pas subir les conséquences des découpages administratifs.

2012 connaîtra, comme chaque année, d'importants chantiers de restauration mais également d'autres types de travaux...

Effectivement, 2012 sera une année charnière... Et je profite de l'occasion pour remercier toutes celles et tous ceux qui œuvrent au quotidien à la sauvegarde de notre héritage commun : les agents du Département du Patrimoine, de l'Institut du Patrimoine wallon, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, les associations et citoyens, etc.

Dans un avenir proche, j'aurai l'occasion de présenter au Gouvernement wallon les arrêtés « subsides » et « certificats de patrimoine ». À cela, s'ajouteront le début d'un travail important en matière de requalification des arrêtés de classement et le lancement d'un nouvel appel à projets consacré au Petit Patrimoine populaire wallon.

La liste des biens reconnus comme patrimoine exceptionnel et la liste des biens épaulés par l'Institut du Patrimoine wallon seront révisées.

Le patrimoine ne restera pas à l'écart des nouvelles technologies. Des bornes d'identification, consultables à partir de smartphones, vont progressivement être installées sur toute une série de biens classés. Dans le prolongement de cette action, je souhaite mettre en place un système de géolocalisation de l'ensemble des biens classés. Les touristes pourront ainsi localiser, via les technologies mobiles, les biens classés de notre Région qui méritent une halte prolongée. Les 60.000 familles qui vivent du tourisme le doivent aussi à notre merveilleux patrimoine bâti et naturel.

Et puis, croisons les doigts, 2012 verra peut-être la reconnaissance des quatre sites miniers majeurs au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce serait la cerise sur le gâteau...

La Wallonie au MIPIM 2012

Le salon des professionnels de l'immobilier à Cannes commence à reprendre des couleurs après quelques années plus ternes, dues à la crise financière. La fréquentation est encore loin d'avoir atteint son niveau historique de 2008. Toutefois, le salon se relance et, opère un recentrage sur les pays européens, même si certaines destinations plus exotiques sont toujours de la partie. Pour l'édition 2012, l'Allemagne est devenue un acteur incontournable du MIPIM, avec de plus grands stands, plus nombreux et plus visibles.

Le patrimoine a peu sa place dans le MIPIM. Quelques espaces sont consacrés à la requalification de villes, de quartiers ou de zones industrielles désaffectées et ce sont les seuls exemples où la question de la préservation de certains éléments patrimoniaux se pose vraiment. Le MIPIM est principalement orienté vers la construction neuve, avec une tendance marquée pour les projets dits « verts ».

Néanmoins, le Qatar, présent à Cannes comme dans bien d'autres secteurs économiques, a organisé sur son stand un « Forum de l'Urbanisme », dont une des sessions était intitulée « Culture et Patrimoine ». Toute proportion gardée, cette initiative a donné un petit accent différent au salon de l'immobilier, en faisant émerger la notion de patrimoine. Défendues notamment lors de ce Forum par l'architecte d'origine irlandaise Angela Brady, la préservation et la réaffectation des « traces du passé » doivent encore

faire leur place au MIPIM et il est étonnant que l'initiative vienne d'un pays résolument tourné vers la construction contemporaine.

Du côté de la Wallonie et du stand de l'AWEX, plusieurs opérateurs ont profité de l'occasion pour présenter des projets prêts pour la prospection, dont le *Crystal Park* et *Gastronomia* à Seraing, Liège 2017, etc. Wallonie Bruxelles Architecture, dont la mission est d'assurer la promotion de nos architectes à l'export, a initié une activité sur le stand permettant à quelques architectes de présenter un projet représentatif de leur savoir-faire.

Le MIPIM est avant tout un lieu de contacts et de mise en réseau. C'est la raison pour laquelle l'IPW y participe, hormis le fait qu'à l'origine, l'AWEX avait souhaité compléter l'image de la Wallonie par une dimension « patrimoine ».



Un bon départ pour La Louvière, Métropole Culture 2012 en Communauté Wallonie-Bruxelles

Intitulée « Ouvertures », la soirée inaugurale de cette opération socioculturelle, festive et touristique s'est déroulée le vendredi 21 janvier 2012 proposant aux habitants de reconquérir l'environnement urbain et aux visiteurs de découvrir une cité bouillonnante, même en plein hiver. Organisée en parcours thématiques durant une demi-nuit, la soirée a offert l'occasion à chacun d'aller à la rencontre de lieux de création insolites, de lieux habituellement fermés ou ignorés du public, de lieux périphériques ou encore de sites historiques et prestigieux de la ville. Des expositions, des spectacles de rue, des conteurs, des illusionnistes, un jeu de piste nocturne, un parcours gastronomique, des cabarets, des pistes de danse urbaines, des animations ludiques pour tous les âges, etc., étaient proposés. Les organisateurs estiment que quelque cinq mille personnes se sont retrouvées au centre de La Louvière.

Depuis lors, les premières expositions phares, « Escargots à gogo » au Centre Daily-Bul & Co, « Traces » au musée lanchelevici, « Cap, 40 ans » et « L'estampe : un art pour tous » au Centre de la Gravure et de l'Image imprimée ont connu le succès en attirant plus de 5.000 visiteurs, tout comme le projet « La Louvière, une ville des mots ». Opération annuelle et itinérante destinée à un jeune public, Ottokar IV a affiché complet pour la plupart de ses représentations entre le 17 et le 31 mars. Quant à la « Journée de la lenteur », programmée le dimanche 25 mars sur les berges du canal du Centre historique entre les ascenseurs n° 3 et n° 4, elle a rassemblé environ 1.000 familles (plus de 4.000 personnes). On ajoutera

que plusieurs autres activités ont affiché ou affichent complets : les concerts de Cali (700 personnes) et d'Aaron (700 personnes), la soirée « Jazz au féminin », le spectacle de Bert Kruismans, etc.

Les rendez-vous patrimoniaux du printemps et de l'été

L'offre patrimoniale est bien présente dans le programme à venir autour de certains pôles exceptionnels tels le canal du Centre historique et ses nombreux ouvrages d'art, le site minier du Bois-du-Luc, le musée de Mariemont, etc., mais aussi une série de sites tels que châteaux et musées dédiés à l'activité industrielle et minière.

On épinglera les week-ends de découverte du canal du Centre selon plusieurs formules originales. L'une mêlera balade et courtes représentations théâtrales entre la Cantine des Italiens et l'ascenseur n° 3 les 30 juin et 1^{er} juillet et l'autre proposera une découverte du patrimoine en musique entre la Cantine des Italiens et le centre de Bracquegnies les 4 et 5 août. Le site minier du Bois-du-Luc accueillera du 4 mai à fin septembre une remarquable exposition « Bâisseurs d'avenir : une ville s'invente, une ville se construit ». En collaboration avec le Centre d'information et de contact des cercles d'histoire, d'archéologie et de folklore du Hainaut, la Province de Hainaut a initié une exposition relative à l'histoire des voies navigables sur son territoire à l'ascenseur funiculaire de Strépy-Thieu du 25 mai au 30 septembre. Cet ascenseur funiculaire fêtera d'ailleurs en beauté son dixième anniversaire le 25 août. Pour les



Parade de la cie Close-Act, place Mauguétout © Anthony Milazzo



Mascléta, spectacle pyrotechnique © Anthony Milazzo

Journées du Patrimoine, l'œuvre de Pol Bury sera mise à l'honneur au sein du château Gilson. Ajoutons que l'Institut du Patrimoine wallon a décidé d'intégrer dans sa collection de monographies un beau livre consacré au patrimoine de l'entité dans ses dimensions les plus variées à l'initiative de la Députation provinciale et des instances communales. Ce bel ouvrage sortira de presse au mois de juin, autre preuve de l'intérêt que l'Institut du Patrimoine wallon porte à La Louvière, Métropole Culture 2012.

Pour plus de détails concernant le programme : www.lalouviere2012.eu/fr/lagenda.html

www.crmsf.be : un site à redécouvrir

Présente sur la toile depuis 2002, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) inaugurerà, à l'occasion de son Assemblée générale le 31 mai prochain, son tout nouveau site Internet, entièrement revu sur le fond et sur la forme...

Le site s'ouvrira sur une page d'accueil proposant de découvrir en un coup d'œil les actualités et l'agenda de la CRMSF, ainsi qu'un accès direct vers ses rubriques principales. Avec ce nouveau site, la Commission royale a voulu privilégier l'interactivité ! En effet, les internautes auront la possibilité de créer un compte et ainsi, de gérer facilement les thèmes des actualités qu'ils souhaitent recevoir par e-mail, leurs inscriptions aux activités de la CRMSF (conférences, colloques, etc.), leurs commandes de publications et CD, etc.

Logiquement, la navigation commencera avec la rubrique « CRMSF », détaillant tout ce qu'il faut savoir sur la « vieille dame du patrimoine » : de son historique à ses

missions, en passant par la présentation de ses différentes instances, du rôle de ses membres et des secrétariats.

Pour poursuivre, une rubrique « Patrimoine » complètera l'information par le biais d'un résumé de l'évolution de la matière du patrimoine culturel immobilier (les monuments, les sites et le patrimoine archéologique), un accès vers les textes légaux et réglementaires, une présentation des acteurs du secteur, quelques chiffres et quelques définitions.

Une rubrique mettra ensuite à l'honneur le « Centre d'Archives et de Documentation » de la Commission royale : ses missions, le rôle du Comité scientifique, les différents fonds constituant ses collections et les renseignements pratiques concernant le Centre y seront développés. Cette rubrique sera enfin complétée par un nouvel atout du site : la bibliothèque numérique, qui proposera en ligne toutes les publications que la CRMSF a éditées et qui sont aujourd'hui



épuisées. Elle offrira un moteur de recherche, permettant à l'internaute d'épingler un mot-clé en quelques instants dans les milliers de pages stockées.

Une nouvelle rubrique concernera les « Activités » : y seront présentés le cycle de conférences, les expositions, les colloques et autres manifestations organisés par la CRMSF.

Enfin, la rubrique « Publications et CD » proposera une toute nouvelle boutique en ligne, plus complète et conviviale, proposant une procédure d'achat fortement simplifiée.

Bref, à vos souris pour une découverte de ce nouvel outil au service des passionnés du patrimoine !

Carole CARPEAUX
Secrétaire adjointe de la CRMSF

In memoriam Bernard Dethier

Notre Vice-Président Bernard Dethier s'en est allé une nuit de mars 2012. Discrètement, sans crier gare, dans son sommeil...

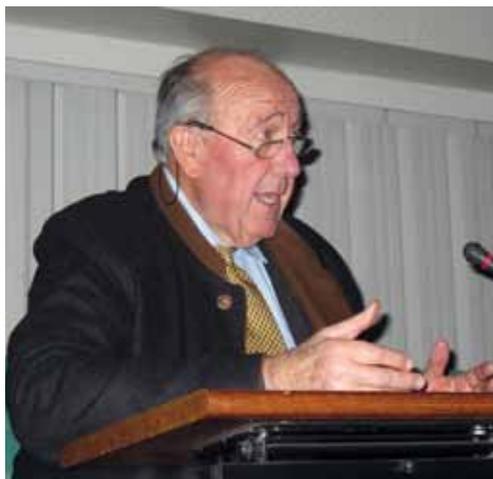
Il était membre de notre Commission royale depuis septembre 1989. C'était l'époque de la régionalisation du secteur des monuments et sites (Lois spéciales de réformes institutionnelles du 8 août 1988) et la nouvelle Commission royale ainsi régionalisée fut officiellement installée au Parlement wallon, en présence de Sa Majesté le Roi Baudouin et du Gouvernement wallon au grand complet.

Lorsqu'il fut désigné comme membre de la Section des Sites, c'était toujours Max Wasterlain, Président de la Commission royale depuis 1985, qui la dirigeait. Puis très vite, l'ancien recteur des Facultés de Gembloux, Monsieur Albert Ledent, fut désigné Vice-Président. Se succédèrent ensuite à ce poste Monsieur le professeur Alfred Froment et Madame Dominique Guerrier-Dubarle.

Bernard était un membre très impliqué dans la vie de la Section des Sites. Il connaissait très bien les différents territoires wallons, et pas seulement la province de Namur. Il était toujours présent, en séance, à tous les groupes de travail, à toutes les inspections sur place, etc., tant pour les dossiers de travaux que pour les dossiers de classement.

Entre 1992 et 1994, il a notamment animé, avec quelques membres des Chambres régionale et provinciale de Namur, un groupe de travail dédié à la protection de la Haute Meuse, entre Namur et la frontière française, dans le cadre de l'élaboration du contrat de rivière. J'ai gardé un grand souvenir de cette époque où nous avons sillonné ensemble, pendant des mois, tous les sites de cette magnifique région, dont certains ont été classés grâce à son action : l'île de « Vas-t'y frotte » à La Plante, les rochers de Frêne à Lustin, la dalle de Tailfer, la plaine entre Bouvignes et Houx, et beaucoup d'autres sites qui restent encore à protéger.

Pendant de très nombreuses années et ce, jusqu'en 2007, Bernard a également organisé avec maestria pour tous les



Bernard Dethier lors de son allocution le 26 janvier dernier, jour de l'Assemblée générale de la Commission royale © CRMSF

membres de la Commission royale, des visites commentées de sites et monuments namurois. Il choisissait toujours des éléments patrimoniaux méconnus, voire totalement inconnus, et préparait avec grand soin ces journées organisées sous l'égide de la Chambre provinciale de Namur. Très bien documentées, ces visites avaient toujours grand succès et permettaient à chacun de parfaire sa connaissance du patrimoine de la province de Namur, singulièrement de biens privés habituellement non accessibles au public.

Depuis 2008, nommé Vice-Président de la Commission royale, il présidait la Section des Sites dont on vient de commémorer le centenaire. À cette occasion, nous avons présenté fin janvier 2012, sur sa proposition, une exposition et une conférence consacrées aux arbres remarquables. Le 26 janvier dernier, jour de l'Assemblée générale de rentrée, Bernard Dethier nous a présenté sa vision de ce patrimoine naturel auquel il tenait tant. Personne ne pouvait imaginer que ce serait sa dernière assemblée de la Commission royale.

Sa forte personnalité, sa grande force de travail et son dévouement à la cause de la protection du patrimoine resteront dans toutes les mémoires.

Pierre GILISSEN
Secrétaire permanent de la CRMSF

À vos agendas !

La soirée inaugurale des prochaines Journées du Patrimoine aura lieu le vendredi 7 septembre prochain à l'ancienne abbaye de Bonne-Espérance de Vellereilles-Brayeux à Estinnes. Cette soirée sera rehaussée par un récital de la chorale Scala tandis qu'une exposition consacrée à Laurent-Benoît Dewez (1731-1812),

créée par l'Institut du Patrimoine wallon, permettra aux amateurs de redécouvrir l'œuvre de cet architecte majeur.

Pour toute information complémentaire :
info@journeesdupatrimoine.be

Qui fait quoi ?

Éditeur responsable
Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination
Stéphanie Bonato

Avec la collaboration du Département du Patrimoine (DGATLPE/SPW) et de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne.

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page
Sandrine Gobbe

Impression
Imprimerie IPM printing
Rue Nestor Martin
1083 Ganshoren
+32 (0)2 / 218 68 00

S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement téléchargeable sur le site www.idpw.be

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B - 5000 Namur
Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50
Courrier électronique :
lalettre@idpw.be

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette *Lettre* en en faisant la demande à l'adresse :
lalettre@idpw.be

Ce numéro a été tiré à 13.500 exemplaires.

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées à la date du 30 avril 2012.

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu.